

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
Inscription des membres : dès 8h30
Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

-An English version follow-

1. Présentation des membres du conseil d'administration (2018-2021), ainsi que le nombres de postes disponibles pour les élections et ceux qui souhaitent rester. (M-J Pepin-Dubreuil) :

- Marie-José Pepin-Dubreuil, présidente
- Ken Adessky, vice-président
- Lise Sabourin, secrétaire
- Brigitte Lebeau, trésorière
- Benoit Huet, directeur sortant
- Paul Kushner, directeur sortant
- Christian Legault, directeur
- Daniel Morier, directeur

Merci à M. Benoit Huet qui nous quittent après plus de 10 ans au sein du CA. On le remercie pour son dévouement pour l'association, Pour ses brillantes idées et son implication dans le CA. Il est notre mentor du myriophylle à épis.

Merci à M. Paul Kushner qui nous quittent après 5 ans au sein du CA. On le remercie pour son aide, pour sa collaboration avec les étudiantes, son implication auprès de fournisseur de toile de jute. MERCI à VOUS 2 au nom de TOUS !

2. Parole à Mme Isabelle Ayotte de l'auberge du P'tit Bonheur : voir **ANNEXE 1**
3. Remerciement à l'Auberge du P'tit Bonheur (M. J Pepin-Dubreuil)
4. Merci spéciale à Mme Isabelle Ayotte et l'auberge pour son étroite collaboration avec nous pour le prêt de la salle et les équipements pour notre assemblée annuelle ainsi que pour accès à leur site pour la mise à l'eau et les retraits de bateaux. MERCI de TOUS !
5. Parole au Député David Graham : M. Graham, vous salue, il est retenu à Ottawa pour une session parlementaire.
6. Quorum et avis d'assemblée (K. Adessky) : Plus de XX personnes étaient sur place donc, nous avons quorum (LISE VOIR LE NOMBRE avec la feuille de présence)
7. Adoption de l'ordre du jour (K. Adessky) : Adopté par M. Arbour et secondé par M. Milhaovic
8. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 3 juin 2018. Disponible sur www.lacquenouille.ca pour revoir. (K. Adessky) : Adopté par M. O'Dowd et secondé par M. Tardif.
9. Ratification de l'absence de nomination de comptables ou vérificateurs pour l'année en cours (B. Lebeau)
10. Dépôt et approbation des états financiers au 31 décembre 2018 (B. Lebeau) : Voir **ANNEXE 2**
11. État de la situation sur le myriophylle à épis et information sur les tests & bouées (B. Huet/ D. Morier) : Voir **ANNEXE 3**
12. **RÉSOLUTION Demandé par M. O'Dowd**
2019-06-01 : Les membres demandent au CA qu'un communiqué soit envoyé à notre liste de diffusion afin de contrer le myriophylle à épis (MAE) en installant de la toile de jute via une contribution monétaire personnelle de chacun afin de poursuivre les tests initiés en 2018.
2019-06-02 : Les membres demandent au CA de travailler à long terme avec les municipalités pour que le processus d'une possibilité d'une taxe de secteur soit mis de l'avant pour contrer le MAE.
13. Subvention à venir et ceux faites (K. Adessky C. Legault) : Plusieurs ont été déposées :
- Embauche été 2019 = accepté,
 - Financement Communautaire EcoAction = en attente de leur réponse,
 - Fond du développement du territoire = Refusé
 - Subvention EEE = en attente d'être déposé en septembre 2019

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
Inscription des membres : dès 8h30
Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

14. Barrage (M J Pepin-Dubreuil) : Les travaux débuteront le 5 août 2019, d'ici là, une entente est intervenue entre APLQ et VDL afin de maintenir le lac élevé d'ici les travaux. 2 semaines avant ceux-ci, le lac baissera pour effectuer les travaux. Les gens du ch. Graham seront contactés par le gérant de projet s'il y a un souci.
15. Entrée au lac : Auberge du P'tit Bonheur, Plage Laurin, Plage Desjardins (M-J Pepin-Dubreuil/D. Morier) : Le lac n'a pas d'accès public et c'est un + pour nous tous. Les accès sont :
 - L'auberge du p'tit Bonheur selon des dates et heures prévues, l'accès leur appartient.
 - Plage Laurin, un arrangement a été pris avec la municipalité de VDL pour qu'elles puissent être utilisées pour des cas d'urgences très précis, voir **ANNEXE 4**
16. Plage Desjardins : la municipalité du lac Supérieur (LS) a acheté un terrain sur le bord du lac cet hiver. APLQ les a rencontrés le 8 février pour comprendre leur intention pour ce terrain. La direction du LS ne savent pas ce qu'ils en feront puisqu'ils ne connaissent pas leurs droits. Nous en sommes très inquiets. M. Perreault maire, nous confirme qu'il n'y aura pas d'embarcation motorisée sera mis à l'eau ou retiré de cet emplacement. Pour les embarcations non motorisées, aucun statut n'a été faites ce qui augmente nos craintes puisqu'il y a du MAE dans ce secteur maintenant et ces embarcations en transportent puisqu'elles se promènent souvent d'un lac à l'autre. Les gens qui viendront ne sont pas propriétaires autour du lac, ils ne sont pas conscientisés à la MAE, ils ne sont pas aussi responsables que nous tous... CRAINTES ++. M. Perreault nous demande de leur envoyer des recommandations, voir **ANNEXE 5**. Durant sa présentation à notre assemblée, M. Perreault confirme que suite à tout cela et à leur discussion au conseil, un règlement sera adopté afin qu'aucune embarcation ne soit mise à l'eau sur ce terrain.
Par contre, le règlement n'est pas immuable donc, il pourrait changer n'importe quand. Le CA suit ce dossier de TRES PRES et espère compter sur la collaboration de l'administration de la municipalité afin de nous garder informer sur les aboutissements de ce terrain.-Parole au maire qui représente les municipalités : M. Jean-Philippe Martin, maire Val-des-Lacs, M. Steve Perreault,, maire Lac Supérieur, et à M. Mackenzie conseiller Sainte-Agathe sur les dossiers plage Desjardins, plage Laurin, Barrage, MAE,...
17. Présentation du projet embauche jeune été 2019 (B. Lebeau, D. Morier)
18. Mise à l'eau des bateaux : diffusion de l'information quant à l'entente entre l'Association et l'Auberge du P'tit bonheur pour l'été 2019 (C. Legault)
 - 15 & 16 juin CONTINUER DE RÉSERVER UNE PLAGES HORAIRE via notre nouveau système automatisé, sur www.lacquenouille.ca
19. Sensibilisation des riverains aux autres riverains et aux gens qui louent leur résidence. (C. Legault)
20. Offre spéciale pour les membres (L. Sabourin)
21. Élections (M-J Pepin-Dubreuil/K. Adessky) : Marie-Eve Carrière et Richard Carle seront les remplaçants de MM. Huet et Kushner.
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée. (M-J Pepin-Dubreuil) à 11H45. Merci à tous

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
Inscription des membres : dès 8h30
Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

1. Presentation of the members of the Board of Directors (2018-2021), their functions, the number of available positions for election and those who wish to remain on the Board (M-J Pepin-Dubreuil)
2. Presentation by Ms. Isabelle Ayotte of Auberge du Petit Bonheur
3. Thank you to Auberge du Petit Bonheur (M-J Pepin-Dubreuil)
4. Presentation by Deputy David Graham
5. Quorum and notice of Annual Meeting (K. Adessky)
6. Adoption of the Agenda (K. Adessky)
7. Approval of the minutes from the last Annual General Meeting (June 3, 2018) Available at www.lacquenouille.ca to see it. (K. Adessky)
8. Ratification of the absence of need for a formal audit or accounting for the current year (B. Lebeau)
9. Filing and approval of financial statements as at December 31, 2018 (B. Lebeau)
10. Update of Eurasian Water Milfoil situation, including testing and buoys updates (B. Huet and D. Morier)
11. Information on upcoming and previously submitted grant applications (K. Adessky and C. Legault)
12. The dam (M-J Pepin-Dubreuil)
13. Accesses to Lake: Auberge du Petit Bonheur, Laurin Beach, Desjardins Beach (M-J Pepin-Dubreuil and D. Morier)
14. Mayoral Messages: Mr. Jean-Philippe Martin mayor of Val-des-lacs, Mme Deschênes counsellor Lac Supérieur and M. Mackenzie counsellor of Sainte-Agathe to discuss the following files Desjardins beach, Laurin beach, Dam, EWM,...
15. Presentation of 2019 summer job project (B. Lebeau and D. Morier)
16. Boat Launch: Circulating information with agreement between the Association and l'Auberge du P'tit bonheur for the summer of 20199 (C. Legault)
15 & 16 June Continue to reserve your spots through the automated process at www.lacquenouille.ca
17. Riverside awareness to other residents and people who rent their homes. (C. Legault)
18. Special offer for members (L. Sabourin)
19. Elections (M-J Pepin-Dubreuil and K. Adessky)
20. Miscellaneous
21. Question Period
22. Adjournment (M-J Pepin-Dubreuil)

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
Inscription des membres : dès 8h30
Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

ANNEXE 1

Présentation de l'auberge du Petit Bonheur

Bienvenue à tous, c'est toujours un plaisir de vous accueillir au P'tit Bonheur.
Je vais prendre quelques minutes pour parler de nos nouveautés pour cet été.
Les nouveautés cette année!:

- Le camp science et magie; un camp de 6 jours, pour les curieux qui apprendront des tours de magie et qui réaliseront des expériences spectaculaires.
- Nous avons rénové en entier le chalet du Sablon (Chalet du Père), modifié les tipis en yourte (débuté en 2018)
- Nous travaillons actuellement notre image (branding) en lien avec le Centre Père Sablon (nouveau logo, nouvelle mission)

Depuis 2018, nous offrons 2 nouveaux programmes :

- Médaille de bronze; un camp de 6 jours dispensé par la Société de sauvetage, permettant d'acquérir les premières bases pour devenir sauveteur.
- Le camp Plongée sous-marine; un camp de 6 jours d'initiation à la plongée sous-marine au Lac Maxime. Suite à la réussite, les jeunes obtiennent une accréditation internationale de plongeur junior.

Je termine en vous rappelant que;

- Nous avons toujours nos camps de jours pour tous les jeunes des municipalités environnantes
- Nous louons les pavillons Jeune-Air en mode autonome pour des groupes ou des familles qui peuvent y faire leur propres repas. Ces pavillons sont en location en tout temps sauf l'été. Vous pouvez les louer pour des groupes allant de 15 à 200 personnes.
- Notre site est privé; nos sentiers (été comme hiver: ex: ski de fond, motoneige) sont réservés à notre clientèle, l'accès la zone splash (matelas d'eau gonflables) et à la plage est interdite.

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
Inscription des membres : dès 8h30
Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

ANNEXE 2

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC QUENOUILLE INC LAC QUENOUILLE OWNER'S ASSOCIATION INC

État des revenus et dépenses
Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

REVENUS

Cartes de membres (118)	\$3 055,00	
Ristournes - épargne	\$2,93	
Autre revenu	\$2 337,03	
Revenus des cartes de membres + épargne		\$5 394,96
Subvention Emploi Eté Gouv. du Canada		\$5 764,00

TOTAL DES REVENUS:

\$11 158,96

DÉPENSES

ENVIRONNEMENT

CRE - Laurentides		\$35,00
-------------------	--	---------

SALAIRES

Étudiants		\$7 450,85
-----------	--	------------

ADMINISTRATION

Assurance (exp. 11/19)	\$408,75	
Frais bancaires	\$76,40	
Don - Fondation Père Sablon	\$100,00	
Dépenses étudiants	\$1 104,22	
* km, essence chaloupe		
MAE Expenses	\$1 309,04	
Papeterie - Photocopies	\$212,43	
Location du casier postal	\$190,86	
Site Web	\$222,63	
Divers	\$220,70	
Total Administration		\$3 845,03

TOTAL DES DÉPENSES:

\$11 330,88

Procès-verbal
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
 Date : Dimanche le 2 juin, 2019, à 9H00
 Inscription des membres : dès 8h30
 Auberge du P'tit Bonheur, 1721, chemin du Lac Quenouille, Lac Supérieur

EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS: **(\$171,92)**

2018 - RAPPROCHEMENT BANCAIRE

1) COMPTE D'OPÉRATIONS

Balance carte de membres	\$2 785,00		
Balance dons (2015 - 16) MAE	\$688,73		
Solde en banque au			\$3 473,73
1er Janvier 2018			
Dépôt 2018		\$11 156,03	
Dépenses 2018		-\$11 330,88	
Moins dépenses 2017 chèques encaissés en 2018		-\$740,58	
Solde compte d'opérations 31 décembre 2018			\$2 558,30

2) CERTIFICAT INVESTISSEMENT

Solde au 1er janvier 2018	\$2 326,69		
Revenus d'intérêts	\$6,21		
Withdrawal		-\$2 327,90	
Solde cert. investissement 31 décembre 2018			\$5,00

3) COMPTE D'ÉPARGNE 31 décembre 2018

\$2,93

TOTAL EN BANQUE: \$2 566,23

Brigitte Lebeau
Trésorière